

*Affaires courantes*

Deux mois après le début du mandat du Groupe de travail, plusieurs initiatives ont vu le jour, destinées à apaiser les préoccupations immédiates des employés, notamment l'exiguïté des locaux, un programme et une trousse d'orientation pour tous les employés et les nouveaux venus. Le Groupe de travail se penche également sur des questions plus générales, par exemple, le perfectionnement professionnel, en examinant, entre autre, la possibilité d'établir un programme d'affectations. Un projet-pilote au sein de trois directions cherche de quelle façon le concept du budget d'exploitation et la responsabilité de la direction seront mis en oeuvre. On procédera sous peu à un examen exhaustif du système d'évaluation du rendement, y compris la mise en place d'un programme d'incitatifs et de primes.

En ce qui concerne l'accent que FP 2000 met sur le service au public, le Conseil avait entrepris, avant le dépôt du livre blanc sur FP 2000, des examens internes afin de rationaliser ses opérations dans les secteurs radio-diffusion (Groupe de travail Ross) et télécommunications (Groupe de travail Sherman). Les deux rapports des groupes de travail visaient expressément à l'amélioration du délai de publication des décisions et des avis publics, ainsi que la réduction des frais inhérents pour la clientèle du Conseil.

En outre, compte tenu de la nature du processus de réglementation du Conseil (principalement au moyen d'audiences publiques), ce dernier a toujours consulté ses clients. Ces derniers sont partie intégrante de son processus d'élaboration de politiques et de prise de décisions.

**Question n° 65—M. Karpoff:**

1. Le gouvernement a-t-il reçu une liste *a*) des additifs, *b*) des substances que contient le tabac comme l'exigent les articles 17 et 19 du Règlement sur les produits du tabac?

2. Le gouvernement est-il au courant de la présence d'additifs et de substances tels que *a*) le propanediol, *b*) le glycerol, *c*) le diéthylène-glycol, *d*) le triéthylénglycol, *e*) le D-sorbitol dans (i) le tabac, (ii) l'enveloppe de papier, (iii) les filtres, (iv) la fumée principale ou secondaire et, dans l'affirmative, le gouvernement sait-il que ces additifs et substances peuvent causer le cancer?

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Temps requis pour préparer cette réponse: 9 heures et 5 minutes

Coût approximatif: 169 \$

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social m'informe comme suit:

1. Oui.

2. *a*), *b*), *c*), *d*), *e*), et (i), (ii), (iii), (iv)

L'industrie du tabac considère que les renseignements fournis en vertu des articles 17 et 19 sont des secrets commerciaux. Les membres de cette industrie ont demandé que cette information reste confidentielle. Légalement, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ne peut donc préciser si l'industrie du tabac canadienne se sert effectivement de ces produits chimiques.

L'industrie du tabac peut se servir des produits chimiques mentionnés par l'honorable député comme humectants, afin de mieux conserver l'humidité. Des preuves restreintes d'un pouvoir cancérigène chez les animaux n'ont été obtenues que pour un seul des cinq produits en cause: la diéthylène-glycol. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) n'a pas encore déterminé si ce composé peut être cancérigène. Les résultats des études menées jusqu'ici n'ont pas montré que les quatre autres produits étaient carcinogènes.

**Question n° 66—M. Karpoff:**

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il vérifié tous les comptes du Programme national de recherche sur le SIDA qui sont liés à l'établissement d'un registre national sur le SIDA et, dans l'affirmative, *a*) quelles sont les conclusions de ces travaux de vérification, *b*) les normes habituelles de comptabilité et de gestion de projets ont-elles été suivies, *c*) a-t-on consulté le bureau du vérificateur général ou d'autres sources extérieures afin de s'assurer que ces normes seront appliquées dans le cas des projets de recherche parrainés par le gouvernement fédéral?

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Temps requis pour préparer cette réponse: 8 heures et 5 minutes

Coût approximatif: 145 \$

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social m'informe comme suit:

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a demandé au Bureau des services de vérification du ministère des Approvisionnements et Services de vérifier les comptes de l'Université de Toronto relativement à un accord de contribution qu'il a conclu avec l'établissement pour la conception d'un système d'information sur le traitement du sida et de l'infection à VIH. La période visée par cette vérification va du 15 juin 1990 au 31 décembre 1991.

*a*) Sous réserve que le Ministère accepte une transaction avec lien de dépendance d'un montant de 27 000 \$, les résultats de la vérification montrent que 386 870 \$ ont été engagés de façon appropriée pour ce projet.